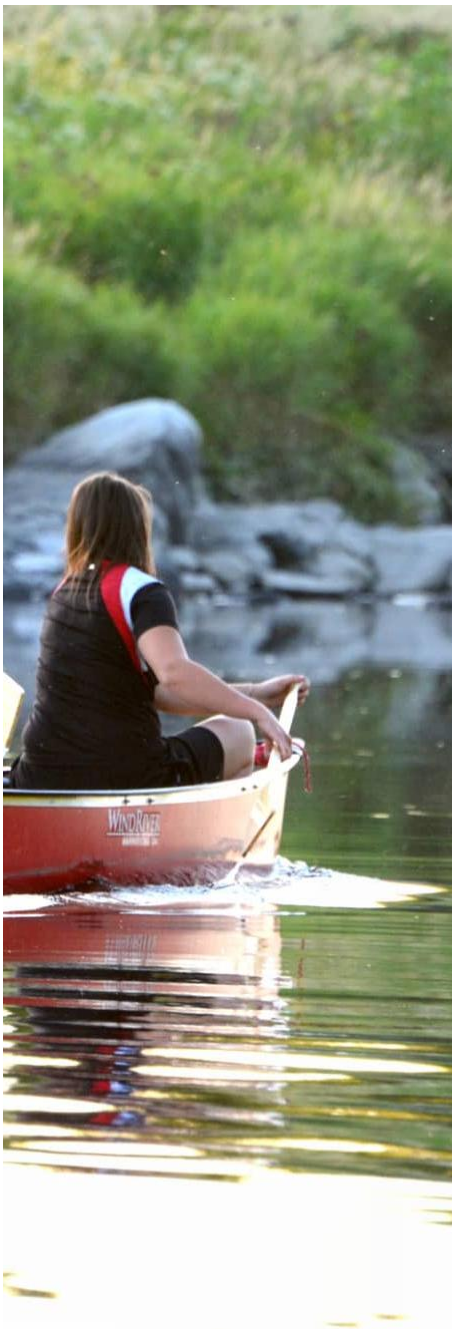
BUDGET 2027







MRC de La Nouvelle-Beauce

MOT DU PRÉFET



C'est avec plaisir que je vous présente le budget de fonctionnement et d'investissement de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour l'exercice financier 2027.

Dans un contexte où les coûts continuent d'augmenter, nous avons travaillé à établir un budget responsable, qui tient compte de la réalité financière de nos municipalités tout en nous permettant de poursuivre nos projets et de maintenir des services de qualité à la population.

Pour 2027, nos dépenses de fonctionnement s'élèvent à près de 13 millions de dollars, une diminution de 6,32 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique principalement par certaines dépenses importantes prévues en 2026 qui ne se répéteront pas cette année.

Malgré les pressions financières qui touchent plusieurs de nos services, nous avons réussi à limiter à 1,5 % l'augmentation de la facturation totale aux municipalités. Les quotes-parts progressent de 2,91 %, tandis que la facturation des services rendus aux municipalités diminue légèrement. C'est un résultat encourageant qui témoigne de notre volonté de gérer rigoureusement les fonds publics.

Cette prudence ne nous empêche toutefois pas de continuer à investir dans notre milieu. En 2027, nous consacrerons plus de 856 000 $ au Fonds de soutien aux projets structurants, une hausse importante qui permettra d'appuyer les initiatives de nos municipalités et de nos organismes communautaires.

En gestion des matières résiduelles, l'année sera notamment marquée par une première année complète d'exploitation de notre écocentre régional situé à Sainte-Marie depuis la reprise de sa gestion à l'interne. Nous poursuivrons également nos efforts pour améliorer nos services et répondre aux besoins de la population.

Du côté de l'aménagement du territoire, plusieurs mandats professionnels sont prévus, dont la réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti. Ce travail contribuera à une meilleure connaissance de notre territoire et à la préservation de ses particularités. Au-delà des chiffres, ce budget reflète les choix que nous faisons pour l'avenir de La Nouvelle-Beauce. Notre responsabilité est de trouver le juste équilibre entre les besoins d'aujourd'hui et les moyens dont nous disposons, sans perdre de vue les répercussions de nos décisions sur les années à venir. C'est dans cet esprit que le conseil des maires et toute l'équipe de la MRC poursuivront leur travail en 2027.

Olivier Dumais
Préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce

BUDGET EN BREF

Le budget de fonctionnement 2027 (avant conciliation aux fins fiscales et amortissement) s'élève à 12 995 928 $, ce qui correspond à une baisse de 877 239 $ (-6.32 %) par rapport au budget précédent adopté en novembre 2025. Les éléments importants qui ont une incidence sur cette variation se détaillent comme suit :

Contributions financières aux promoteurs dans le cadre du projet de la Signature innovation (remboursables par le Fonds région et ruralité — Volets 2 et 3). Le total des contributions financières prévues au budget 2026 pour ce projet était de 1 270 000 $. La totalité de l'enveloppe a été engagée.	**- 1 270 000 $**
Travaux de cellules d'enfouissement au Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) de la MRC de La Nouvelle-Beauce prévus au budget 2026, mais non reconduits au budget 2027.	**- 615 000 $**
Frais de communication prévus au budget 2026 pour la collecte des matières organiques non reconduits au budget 2027.	**- 195 000 $**
Rémunération, avantages sociaux et cotisations sociales obligatoires (principalement des augmentations salariales selon la convention collective en vigueur).	**+ 252 000 $**
Contributions financières aux municipalités et OBNL dans le cadre des appels à projets du Fonds de soutien aux projets structurants.	**+ 530 000 $**
Honoraires professionnels pour réaliser l'inventaire du patrimoine bâti. Le contrat total budgété s'élève à 500 000 $.	**+ 250 000 $**
Contrat pour la vidange des boues de fosses septiques : augmentation du nombre de fosses septiques à vider par rapport au budget 2026 et augmentation du coût du contrat.	**+ 97 000 $**
Dépenses de fonctionnement de l'Écocentre régional de La Nouvelle-Beauce situé à Sainte-Marie (10 mois d'opération en 2026 vs 12 mois en 2027).	**+ 60 000 $**

En ce qui a trait au budget d'investissement 2027, il s'élève à 1 139 109$. Deux projets importants influencent ce montant :



500 000 $
Construction dans le secteur du Pont de la rivière le Bras



571 428 $
Optimisation de l'Écocentre régional de La Nouvelle-Beauce situé à Sainte-Marie (coûts subventionnés à 70%)

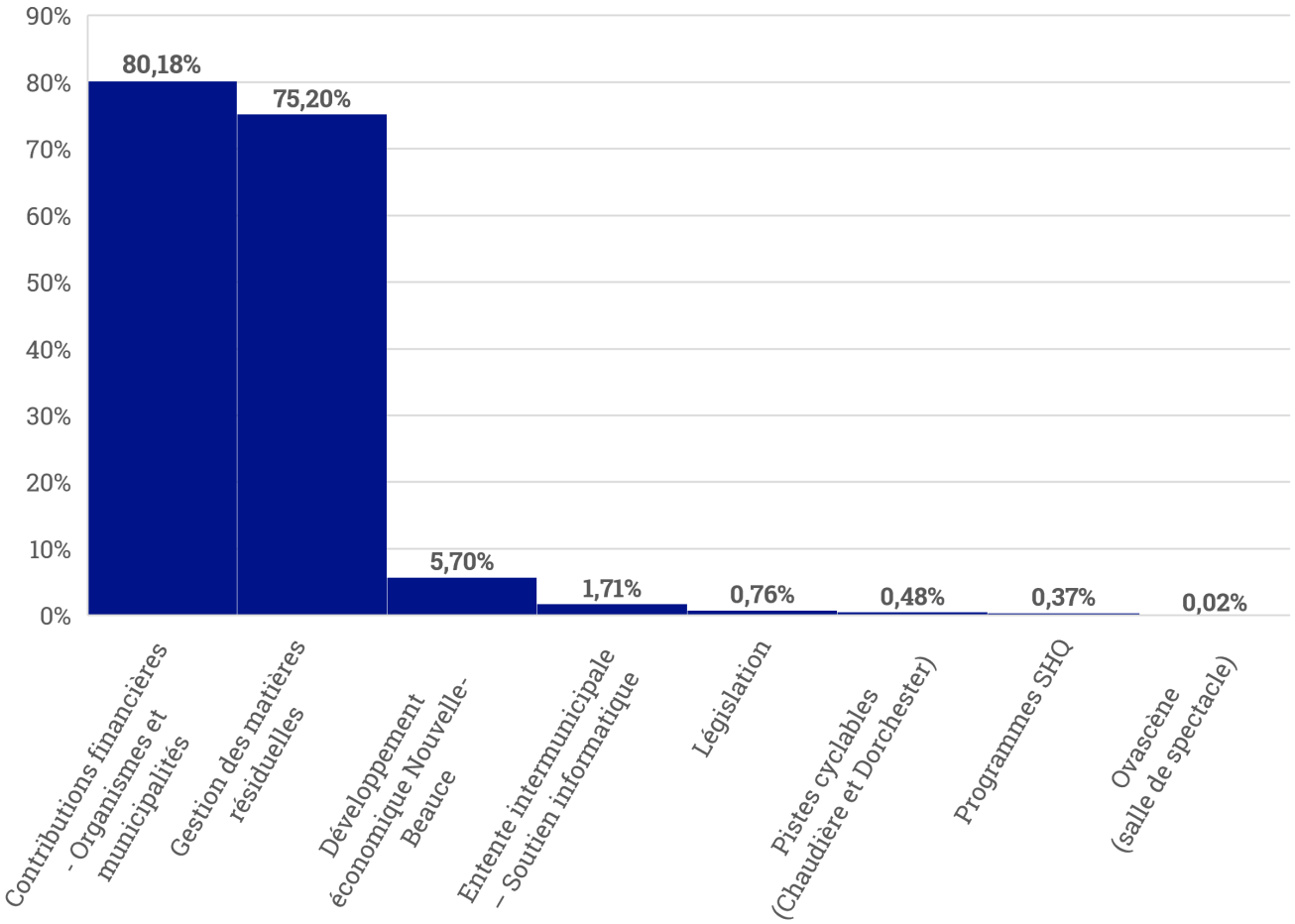
Quant au développement local et régional, il est fortement soutenu par la MRC de La Nouvelle-Beauce, puisqu'elle redistribue plus de 2.1 M $ en 2027 sur le territoire pour soutenir notamment :

- Développement économique Nouvelle-Beauce;
- Destination Beauce;
- L'Office d'habitation du Sud des Appalaches;
- La Salle de spectacle Méchatigan;
- Le Fonds d'intervention régionale (La Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce, des ententes sectorielles de concertation en Chaudière-Appalaches, la Société du patrimoine des Beaucerons, le Club de Ski de Beauce, etc.);
- Le Fonds de soutien aux projets structurants;
- Les Fonds FLI-FLS.



POIDS DES ACTIVITÉS DANS LA DIMINUTION DES DÉPENSES

(FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION AUX FINS FISCALES)




Crédit photo : Stéphanie Allard, Tourisme Chaudière-Appalaches

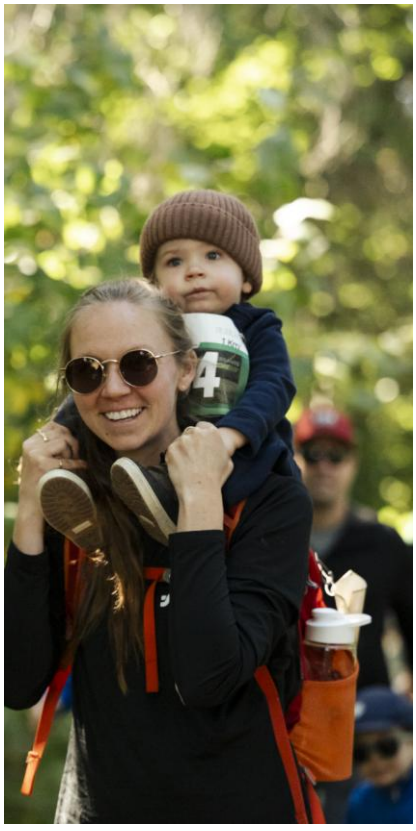
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

AVANT AMORTISSEMENT

	2027	2026	VARIATIONS
Dépenses de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	12 995 928 $	13 873 167 $	-877 239 $
Remboursement de la dette	330 795 $	315 810 $	14 985 $
Investissement	1 139 109 $	11 287 156 $	-10 148 047 $
Affectation dans les réserves et remboursement des fonds de roulement	92 143 $	111 724 $	-19 581 $
Montant à pourvoir dans le futur (OMHS)	147 065 $	147 065 $	0 $
Fonds locaux FLI-FLS	699 200 $	699 200 $	0 $
Grand total (avant amortissement)	**15 404 240 $**	**26 434 122 $**	**-11 029 882 $**

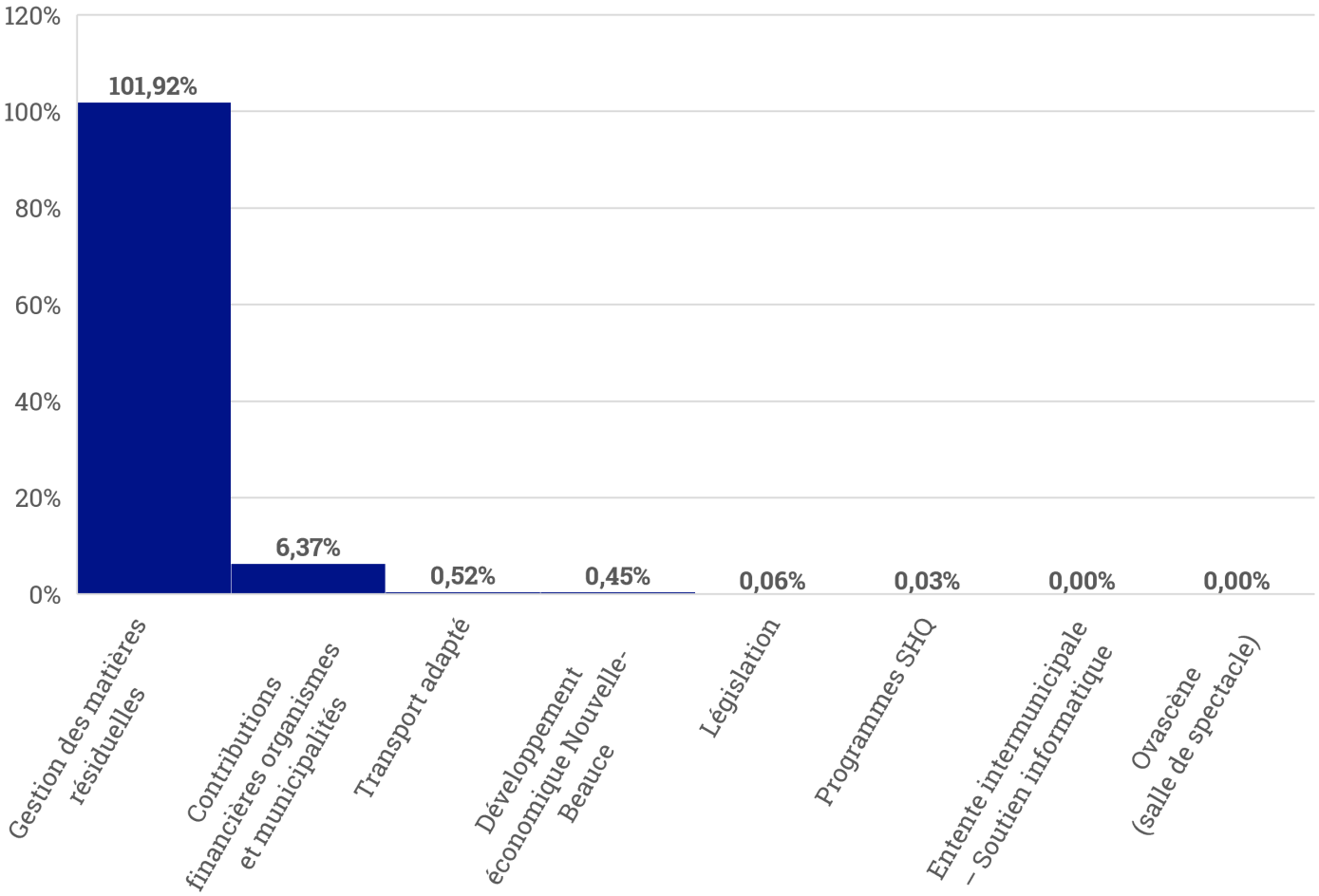






POIDS DES ACTIVITÉS DANS LA DIMINUTION DES DÉPENSES

(FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)

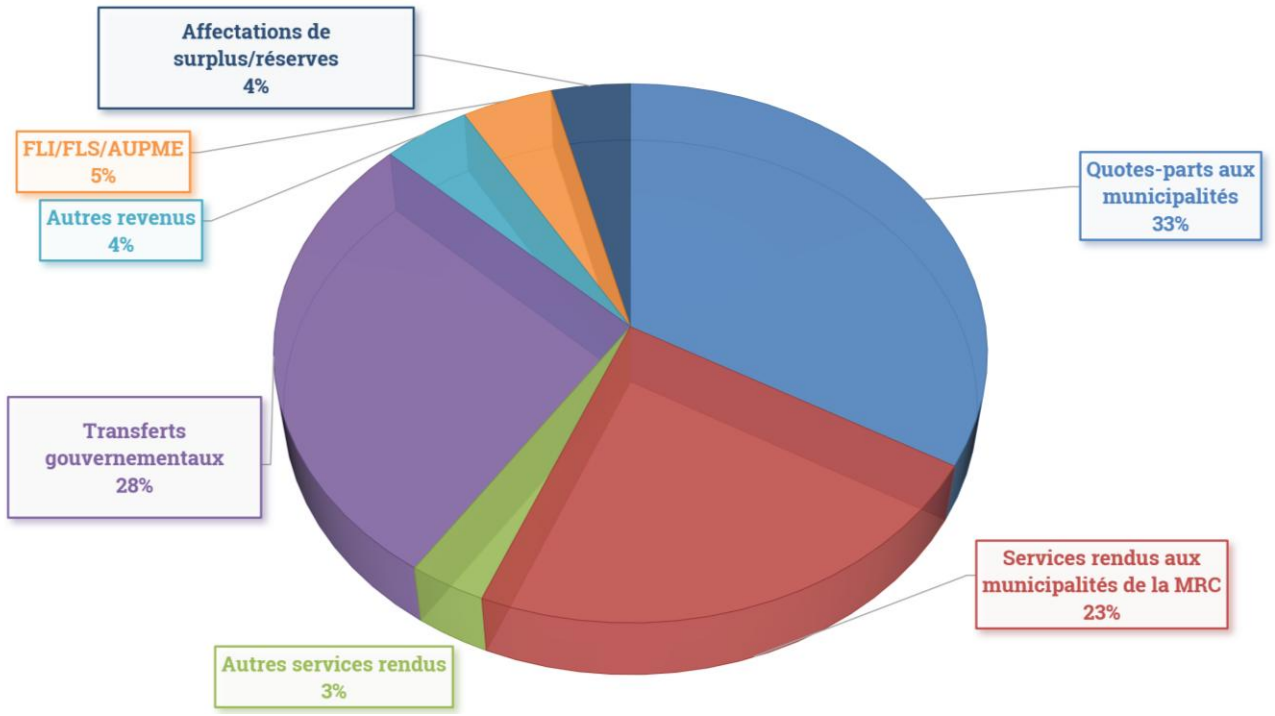




REVENUS

	2027	2026	VARIATIONS
Quotes-parts aux municipalités	5 077 411 $	4 933 851 $	+ 143 560 $
Services rendus	3 990 108 $	4 490 651 $	- 500 543 $
Transferts gouvernementaux	4 229 283 $	4 206 229 $	23 054 $
Autres recettes	731 052 $	630 940 $	+ 100 112 $
Affectations de surplus/réserves	**602 070 $**	**807 182 $**	**-205 112 $**
Règlement d'emprunt	520 000 $	11 010 000 $	- 10 490 000 $
Fonds locaux FLI-FLS	630 000 $	630 000 $	0 $
Grand total	**15 779 924 $**	**26 708 853 $**	

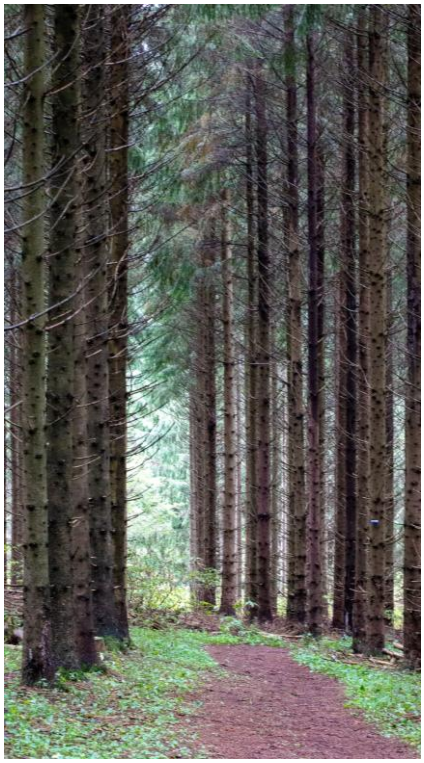
RÉPARTITION DES REVENUS (EXCLUANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE CENTRE DE TRI)

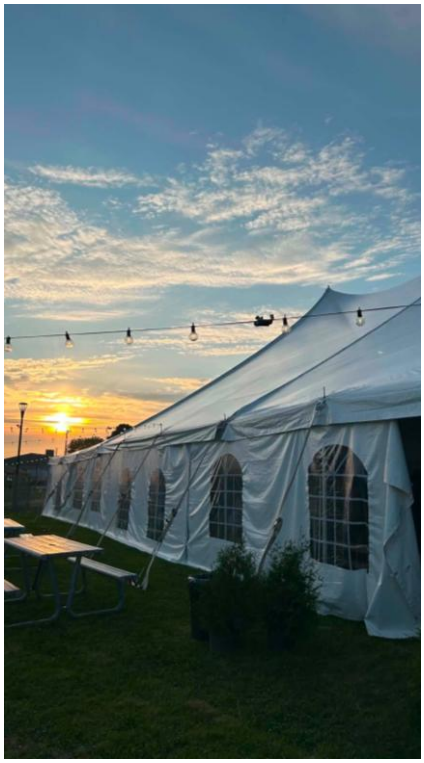


Les quotes-parts aux municipalités ont augmenté de 2.90 %. Cela s'explique principalement par :

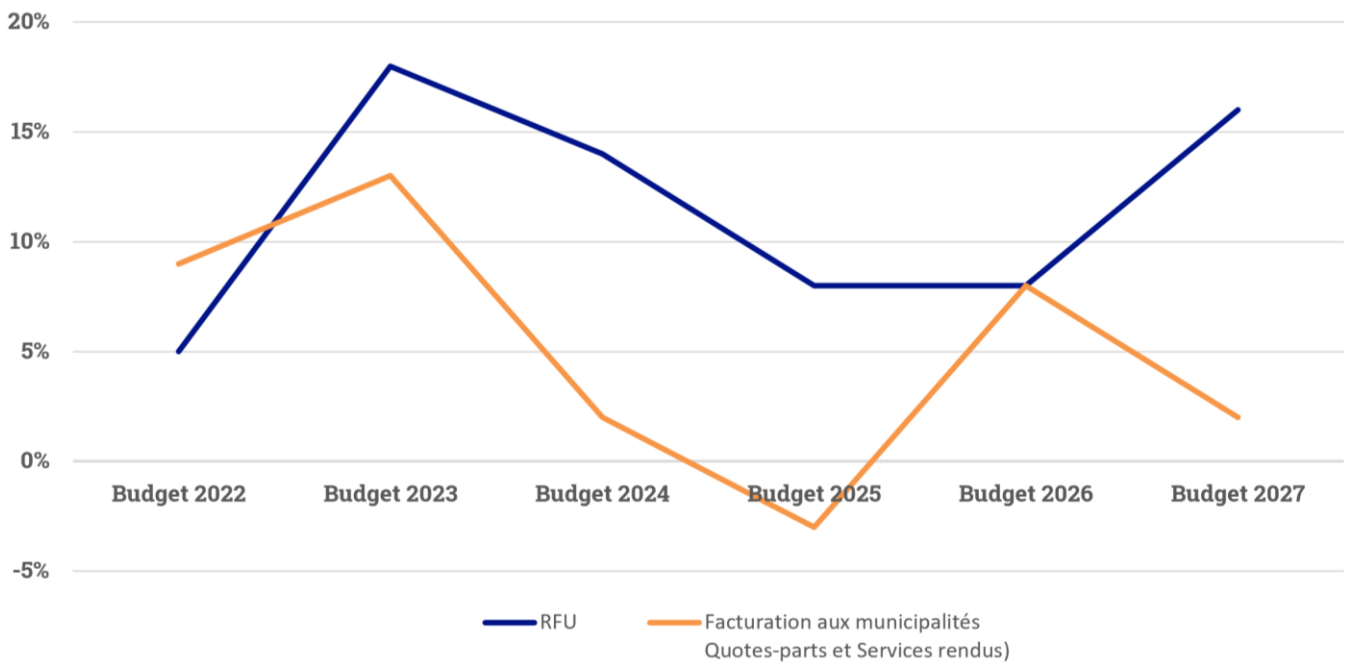
- la fin de transferts gouvernementaux qui finançaient des salaires internes;
- douze mois d'opération de notre écocentre régional situé à Sainte-Marie en 2027 (dix mois en 2026).





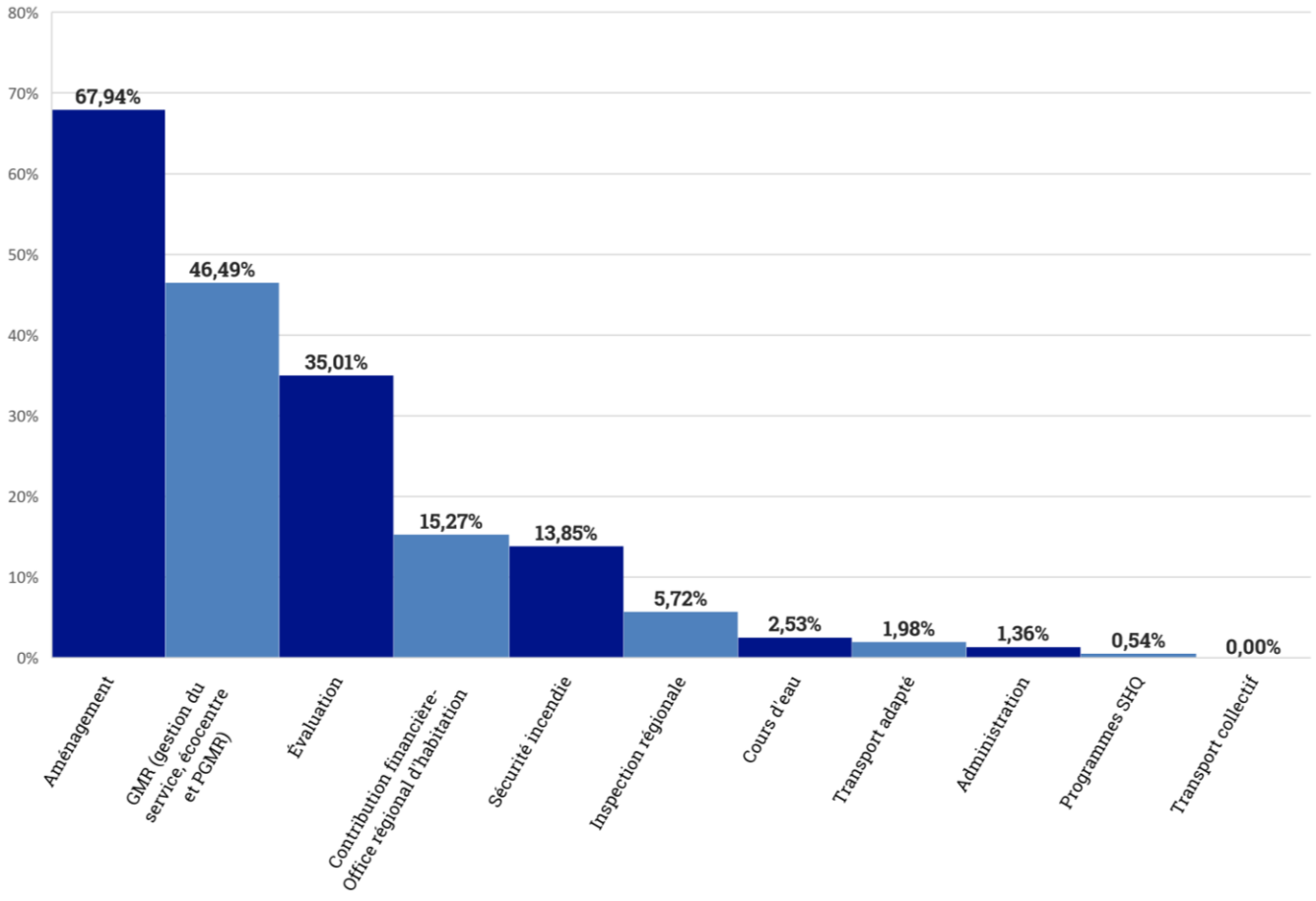


ÉVOLUTION DE LA FACTURATION AUX MUNICIPALITÉS PAR RAPPORT À LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU)



La richesse foncière uniformisée du territoire a, quant à elle, augmenté de 15.75 %.

POIDS DES ACTIVITÉS DANS L'AUGMENTATION DES QUOTES-PARTS



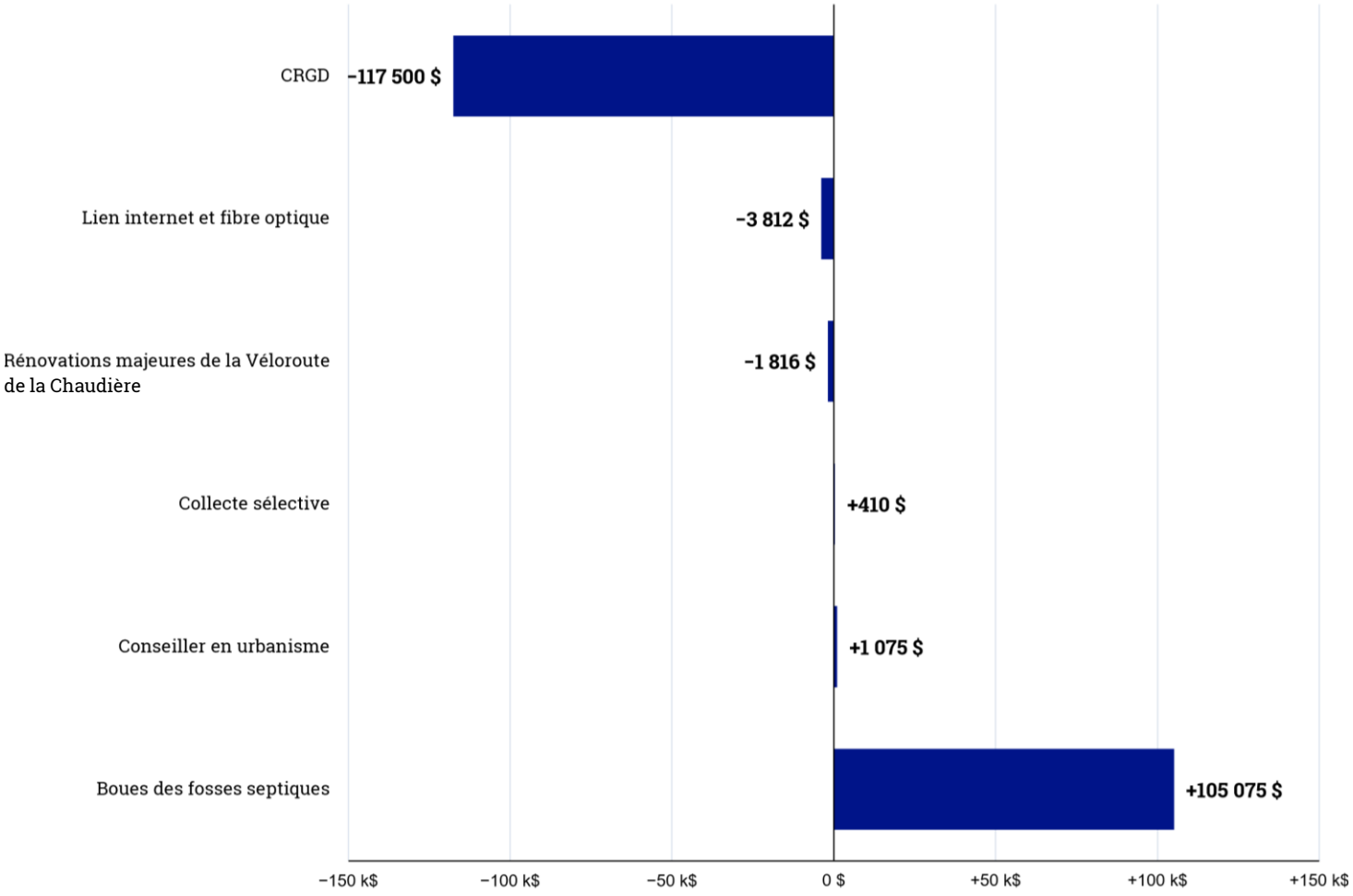








SERVICES RENDUS AUX MUNICIPALITÉS EN 2027 PAR RAPPORT À 2026 (VARIATION NETTE DE – 16 568 $)





MRC de La Nouvelle-Beauce